



Ordre du jour	Echanges/ Propositions/ Compte Rendu	Décisions /Votes
<p>La séance du Conseil s'ouvre à 18h10. Le quorum est atteint 25 personnes présentes dont 23 votantes.</p>	<p>Mr le Proviseur présente l'ordre du jour et les questions diverses.</p>	
<p>1. Procès-verbal du CA du 15/10/2015</p>	<p>Mr le Proviseur demande s'il y a des remarques sur le compte rendu.</p>	<p><u>VOTE :</u> PV du CA du 15/10/2015 est adopté à l'unanimité. – Pour : 23 – Contre : 0 – Abstention : 0</p>
<p>2. Compte rendu de la commission des menus du 4/11/2015.</p>	<p>Mme Victoire, CPE, fait remarquer qu'il n'y avait ni parents ni élèves. Les personnes susvisées n'avaient pas été averties. Mr Le Proviseur informe que la prochaine réunion est prévue le mercredi 9/12/2015 à 8h30. Mr le Proviseur énonce des remarques faites par les élèves : problème d'absence de goût de certains aliments, le réchauffage des frites, le manque de quantité. Les parents FCPE après la visite de la cantine, le lundi 23/11/2015 font remarquer un décalage entre le menu annoncé et ceux livrés : pas de choix dans les entrées, pas de pâtisseries (mille-feuille). Mr le Proviseur demande qu'une rencontre avec les commerciaux soit organisée pour leur faire part des remarques des élèves et des parents, de relire le cahier des charge qui a servi d'appui lors de la passation de marché.</p>	
<p>3. Compte rendu de la commission des fonds sociaux du 4/11/2015.</p>	<p>Mr le Proviseur rappelle la vocation des fonds sociaux : aide à titre individuel grâce une procédure transparente. Mr Chouchaoui (Agent comptable) énonce ce qui a été décidé pour les aides de cantine et pour les familles. Il précise que toute nouvelle demande d'aide pour la cantine ne peut être étudiée par ses services mais par l'assistante sociale. Il ne peut être l'ordonnateur et le payeur. Il reste 3.000 euros dans le fons social lycéen dont 1.000 euros qui serviront à épurer des vieilles dettes de cantines, 1.000</p>	

4. Budget	<p>euros sont gelés pour répondre à des aides exceptionnelles il reste 1.000 environ pour aide aux voyages pédagogiques, besoins scolaires.</p> <p>Mr le Proviseur présente la mise en place de l'exercice comptable suivant des prévisions sincères et rigoureuses. Le but est d'adosser le prévu à la réalité des dépenses. Il rappelle qu'il y a une 2ème phase en avril pour valider les dépenses de l'année civile précédente. Depuis 3 ans le cadre budgétaire a changé pour l'adapter à la comptabilité publique. Les dépenses sont en fonction de l'activité et du destinataire et se répartissent en 3 chapitres : vie de l'élève, pédagogie et fonctionnement général de l'établissement.</p> <p>Mr Le Proviseur précise les 3 grandes priorités pédagogiques :</p> <p>La stimulation des élèves par l'encouragement aux sorties culturelles, les voyages pédagogiques et les actions partenariales culturelles</p> <p>L'Innovation pédagogique par la modernisation du numérique de l'établissement, sur 3 ans avec des moyens mis pour rendre vivant et dynamique les enseignements.</p> <p>L'action éducatrice par le développement de l'autonomie responsable, citoyenne et laïque des élèves.</p> <p>Ces choix se feront aux dépens d'autres dépenses avec des baisses dans certains postes au profit des 3 priorités énoncées.</p> <p>Mr Le Proviseur rappelle que le budget du lycée est fragile par manque de ressources propres, baisse du reversement de la taxe d'apprentissage. De nouvelles pistes seront travaillées pour augmenter les ressources propres du lycée : partenariat d'entreprises, campagne pour la récolte de la taxe d'apprentissage...</p> <p><u>Différents points budgétaires doivent être votés au préalable :</u></p> <p>a) Participation des charges communes de cantine pour alimenter les services généraux. Mr Chouchaoui propose un taux de 17% (taux inchangé depuis des années) soit une participation du service restauration aux services généraux de 34.000 euros environ.</p> <p>b) Mr Chouchaoui présente les coûts de différentes prestations : livres dégradés ou perdus, badges, clés, la participation des élèves aux sorties pédagogiques (hors transport) est portée de 1 à 20 euros (au lieu de 1 à 35 euros auparavant), participation au projet Voltaire de 35 euros.</p> <p>a. Les élèves demandent qui se charge de l'évaluation de l'état des livres rendus. Mr le Proviseur précise que ce sont les professeurs documentalistes qui le font en tenant en compte de l'usure annuelle des livres.</p> <p>c) Délégation de signature donnée à Mr le Proviseur pour tout contrat inférieur à 207.000 euros HT.</p> <p>d) Autorisation donnée à Mr le Proviseur pour percevoir des loyers. En rappel du CA du 30/6/2015, un logement de fonction n'a pas été attribué comme poste logé ni comme NAS (nécessité absolue de service). Au 1er janvier 2016, si ce logement est toujours occupé sans titre, une demande de</p>	<p><u>Adoption du budget</u></p> <p><u>VOTE</u> :4.a</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour : 23 - Contre : 0 - Abstention : 0 <p><u>VOTE</u> :4.b</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour : 23 - Contre : 0 - Abstention : 0 <p><u>VOTE</u> 4.c</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour : 23 - Contre : 0 - Abstention : 0 <p><u>VOTE</u> 4.d:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour : 22 - Contre : 0
-----------	---	--

<p>Départ de Mmes Simoes et Gonzales à 18h45. Départ de Mr Mahé à 20h10. Soit 20 votants.</p>	<p>paiement de loyer sera faite à l'intéressé. Il est rappelé que cette occupation entraine le report de l'arrivée de l'agent chef dans l'établissement.</p> <ul style="list-style-type: none"> Budget : il y a des baisses sur certains postes mais qui sont compensées par des hausses pour le numérique. Les parents d'élèves font que les fonds de roulement sont très bas 6% environ au lieu de 15% environ demandés par l'administration de tutelle. Mr Le Proviseur justifie que le lycée a peu de moyens car la priorité est donnée aux activités pédagogiques. <p>Mr Chouchaoui propose de changer le forfait de cantine pour une mise en place d'une tarification au ticket au 1^{er} septembre 2016. Cette modification doit être entérinée au 31 mars 2016 au plus tard pour des raisons logistiques. Les parents d'élèves que cette proposition soit reportée au prochain CA de janvier afin d'informer les familles et d'avoir leur avis. Ce report est accepté par Mr Le Proviseur.</p>	<p>– Abstention : 1</p> <p>Adoption nouvelle tarification <u>VOTE</u> :</p> <p>– Pour : 20 – Contre : 0 – Abstention : 0</p>
<p>5. Classes préparatoires</p> <p>Départ d'un membre du CA à 20h45 soit 19 votants.</p>	<p>La loi ESR du 23 juillet 2013 oblige les élèves de classes préparatoires en lycées d'être inscrits en parallèle dans une université afin de consolider le parcours universitaire des étudiants. Ceci afin d'intégrer une université en L3 en cas d'échec aux différents concours préparés. L'étudiant peut s'inscrire dans l'université de son choix parmi les universités ayant signé une convention avec le lycée. A ce jour, 8 universités l'ont fait mais la liste n'est pas limitée. L'étudiant inscrit à l'université profitera des services proposés soit l'accès à la bibliothèque, les activités sportives, la médecine préventive...</p> <p>Les professeurs demandent s'il y a des inscriptions sur des formations types ou toutes les formations universitaires sont possibles ? Y aura-t-il des échanges de service de professeurs entre le lycée et l'université ? Comment se passeront les validations des cours du lycée par l'université ?</p> <p>Mr le Proviseur précise que ce sont de nouvelles conventions d'application qui commencent à se mettre en place. Mais surtout, qu'il existe déjà des équivalences et/ou des commissions d'harmonisation entre universités et classes préparatoires.</p>	<p>Adoption conventions d'application avec les universités.</p> <p><u>VOTE</u> :</p> <p>– Pour : 18 – Contre : 0 – Abstention : 1</p>
<p>Réponses aux questions diverses.</p>	<p><u>Question 1 :</u></p> <p>Les professeurs demandent quelles sont les mesures de protection en fin de journée. Mr le Proviseur énonce qu'il y a 7 mesures qui sont mises en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> Suppression de sortie dans la rue pendant les récréations pour les lycéens. Filtrage des personnes visiteuses par un enregistrement à la loge en échange d'un badge. Consignes de fouilles, si nécessaire, et de vigilance aux surveillants pendant l'ouverture des grilles. Installation de barrières de sécurité dans la rue devant les grilles d'entrée. Contact direct avec le commissariat du Raincy et de la police municipale. Vérification du système vidéo. 2^{ème} exercice d'évacuation avant les fêtes de Noël. 	

	<p>Installation d'un espace fumeurs pour les adultes dans l'enceinte du lycée. Une réflexion a lieu pour un espace pour les élèves. Réflexion concernant l'amplitude d'ouverture des grilles au sujet de la gestion des retards.</p> <p><u>Question 2 :</u> Modalités d'organisation afin de fluidifier la cantine. Mr Le Proviseur énonce les travaux réalisés pendant les vacances : mise en place d'un toit de protection pour l'accès au self et remontée des rambardes de protection. Les parents d'élèves font remarquer qu'il persiste une attente dans le réfectoire par manque de place mais aussi un bouchon se crée lors de la dépose des plateaux car les élèves prennent du temps pour séparer les couverts.</p> <p><u>Question 3 :</u> Modalités de diffusion des comptes rendus des conseils de classe. Mr le Proviseur précise que ce compte rendu doit être visé par le président du conseil de classe, puis imprimer par les parents d'élèves avant distribution par le lycée avec les bulletins trimestriels.</p> <p><u>Question 4 :</u> organisation de réunion parents professeurs pour les 1ères et terminales. Une remise de bulletins se fera pour les 1ères le jeudi 15 décembre à partir de 16h30, pour les secondes le samedi 12 décembre matin. Il est conseillé aux parents de remplir les bordereaux mis à disposition suivant leur disponibilité. Pour les terminales, il y aura une réunion en mars pour expliquer les mécanismes d'APB (admissions post bac) et les enjeux.</p> <p><u>Question 4 :</u> Comment s'est passé la remise des diplômes ? Mr le Proviseur dit que cela s'est très bien passé. Beaucoup d'élèves étaient présents avec quelques parents. Environ 400 personnes. Le foyer avait offert le buffet.</p> <p><u>Question 5 :</u> Remplacement d'une professeure d'anglais. Mr le Proviseur précise qu'il a fait un recrutement d'un professeur, qui assurera les cours aux lycéens comme aux étudiants jusqu'au retour de la collègue.</p>	
La séance est levée à 21h30.		

Le Raincy, le 13 janvier 2016

Sylvain RICCI

Mme Nadia PRANLONG

Proviseur,
Président du conseil d'administration

Représentants des parents d'élèves
Secrétaire de séance